

Eboueur/Ripeur

Activités Connexes : Assainissement/Nettoyage : 10. 03.18 Mise à jour : 12/2025

Codes : **NAF** : 38.11Z ; **ROME** : K2303 ; **PCS** : 684b ; **NSF** :343

Les informations fournies sont indicatives, sans caractère obligatoire, et n'ont aucune valeur légale

Situation Travail

Effectue la collecte et le ramassage des ordures ménagères, ou extra ménagères (mobilier, électroménager, matelas...), des déchets, lors d'une tournée (secteur défini).



- Le travail est effectué par 1 ou 2 éboueurs véhiculés par un camion benne, dont le chauffeur est responsable de l'équipe (*depuis quelques années le mono-ripage se développe, lié à des contraintes économiques fortes des entreprises*).



PREVENTION GAGNANTE BTP

Performance Economique

Dimensionner les tournées en temps , et en volume pour diminuer la pénibilité.

Le mono ripage doit être banni pour des raisons de trop forte pénibilité

- ✓ Un ripeur, lorsque la tournée de ramassage est faite **avec deux personnes** à l'arrière du camion, collecte les déchets pendant une durée moyenne de 401 minutes (presque 7 heures) ; bénéficie d'un temps de pause de 33 minutes, ; ramasse 4,7 tonnes de déchets ; réalise 12 238 pas et parcourt au total 44,6 km à l'arrière du camion.

Le coût cardiaque, c'est-à-dire la différence entre la fréquence cardiaque au travail et celle au repos, est à 28,8 battements par minute ; le seuil supérieur qui caractérise une astreinte physique excessive est à 30 battements.

- ✓ ***Pour un ripeur seul*** : 434 minutes de collecte, avec un écart-type à 90 minutes ; 26 minutes de pause ; 9,6 tonnes de déchets collectés ; 16 599 pas effectués ; 58,3 km en moyenne par tournée ; le coût cardiaque bondit au-delà du seuil supérieur, jusqu'à 38,8 battements par minute.

Les conditions du mono-ripage devrait être bien définies ex : conteneurs à roulettes ; pas plus de 7,5 t/tournée : norme X35-109 ; mono-ripage pour déchets verts uniquement en basse saison de 10 à 04 ; **collecte limitée à 6 heures**

Avant chaque tournée, vérification systématique que le plan de tournée est à jour, et qu'il intègre les critères de sécurité à savoir : collecte uniquement du côté droit de la voie dans les rues à double sens (interdire la collecte bilatérale) et interdiction des marches-arrières du camion.

Utilise un camion benne équipé : d'un Indicateur de surcharge, rétroviseurs dégivrants et à réglage électrique, dispositif de contrôle de présence des équipiers de collecte sur le marchepied (pour les bennes d'ordures ménagères), limiteur de vitesse (dès lors que le marchepied est utilisé), double signalisation par feux arrière en partie basse et haute, signal de démarrage, avertisseur de recul, caméra de recul, éclairage de la zone arrière, etc...

Pour signaler la zone des rieurs, afin d'éviter le renversement par un véhicule, la benne de collecte peut être équipée d'un feu de balisage (halo circulaire de lumière)



PREVENTION GAGNANTE BTP

Performance Economique



-Vérifie l'état du véhicule avant chaque utilisation selon une procédure formalisée : état général du véhicule, indicateur de charge, état des pneumatiques, organes de commandes, signalisation, fonctionnement de tous les dispositifs de sécurité, etc.

- Se tient à une main courante, debout sur le marchepied, situé à l'arrière du camion, uniquement en vitesse de conduite inférieure à 25 km/h (au-delà de cette vitesse, les équipiers doivent être dans la cabine du camion) ; équiper le véhicule d'un limiteur de vitesse dès lors que le marchepied est utilisé.

En zone rurale effectue le trajet en cabine

- Transporte les poubelles, sacs, bacs roulants ou déchets en vrac, à chaque arrêt du conducteur.
- Peut ramasser à la pelle des déchets et ordures dispersées sur la voie publique
- Pousse, tire, fait rouler le conteneur (2 ou 4 roues), qui est ensuite levé et vidé *par le dispositif de manutention mécanisé* dans la trémie du camion, puis le ramène à son emplacement ; la collecte hermétique par *conteneurs* allège la charge de travail mais exige une bonne coordination de l'équipe.
- Actionne le lève-conteneur, puis met en marche le système de compactage des ordures ; ces commandes sont le plus souvent situées côté gauche du camion (côté circulation), créant un danger ; *un dispositif côté trottoir, notamment sur les axes à circulation rapide et/ou à trafic important est fortement conseillé*.
- Manutentionne entre 5 tonnes/tournée en bi ripage, 9 tonnes/tournée en mono-ripage
- En laissant l'endroit propre après son passage, a le souci d'assurer un service de qualité et d'aider à préserver l'environnement



PREVENTION GAGNANTE BTP

Performance Economique

- Pour éviter le renversement par un véhicule la benne de collecte peut être équipée d'un feu de balisage
- Nettoie (nettoyeur haute pression), les bennes au retour de la tournée au dépôt
- Peut aussi participer à la collecte d'objets et de matériels lourds et encombrants avec un camion équipé d'une grue auxiliaire de chargement
- Nettoie le véhicule quotidiennement, y compris l'intérieur de la cabine, au retour de la tournée au dépôt.

Les opérations de nettoyage s'effectuent avec un arrêt préalable du moteur sur une aire de nettoyage appropriée.

Lors de la réalisation de ces opérations, doit prendre en compte les risques suivants

- Chutes de hauteur et glissades (utilisation de passerelles fixes ou individuelles roulantes) ;
- Blessures, brûlures liées à l'utilisation de laveurs haute pression
- Projections inhérentes au lavage à l'eau sous pression

L'entreprise doit mettre tout en œuvre pour supprimer la pratique accidentogène du « fini quitte » ou « fini parti ».

En Savoir Plus :

Collecte des déchets ménagers et assimilés Recommandation R 437 CNAM 06/2008

Exigences

- Acuité Auditive Adaptée /Poste : environnement bruyant : circulation, broyeur benne
- Attention/ Vigilance
- Co activité : milieu urbain
- Conduite :PL ;
- Contact Clientèle : enlèvement encombrants
- Contrainte Physique : forte : coût cardiaque excessif > 35% du mono-ripage par rapport au bi ripage
- Contrainte posturale : définie comme positions forcées des articulations : debout prolongée sur marchepied en position statique (riper) ; assise prolongée 86% du temps (chauffeur)
- Contrainte Temps Intervention : vitesse de collecte
- Esprit Sécurité :
- Geste Répétitif :



PREVENTION GAGNANTE BTP

Performance Economique

- Horaire Travail Atypique :décalés (très tôt le matin 5h) , ou de nuit (21h à 4h du matin) weekends et jours fériés
- Intempérie : vent, pluie, brouillard, neige
- Mobilité Physique : descente/montée marchepied, déplacement
- Multiplicité Lieux Travail :
- Sens Equilibre : station prolongée sur marchepied
- Température Extrême : forte chaleur, grand froid
- Travail Proximité Voie Circulée :
- Travail en Equipe
- Travail Milieu Isolé : zones rurales
- Travail Pour Entreprise Utilisatrice : collectivité territoriale (dans appels d'offres :**les conditions du mono-ripage devrait être bien définies** ex : conteneurs à roulettes ; pas plus de 7,5 t/tournée : normeX35-109 ; mono-ripage pour déchets verts uniquement en basse saison de 10 à 04 ; collecte limitée à 6 heures) ;
- Vision adaptée au poste : appréciation distances, champ visuel ; vision nocturne

Accidents Travail

Recherche fiche de sinistralité pour une activité professionnelle, identifiée par son code NAF sur 5 caractères

- Chute plain-pied : dénivellation, surface glissante (lors lavage de la benne)
- Chute hauteur : marchepied, descente du camion
- Chute objet : matériau
- Contact Agent Biologique : déchet contaminant, piqûre avec aiguille usagée / seringue ; hépatite B, VIH
- Contact animal/rongeur/insecte : morsure, piqûre souillure par déjection animale ; leptospirose
- Coupure : bris de verre
- Renversement par engin/véhicule : voie circulée
- Emploi Appareil Haute Pression : lavage benne
- Emploi machine dangereuse : broyage, compactage déchets
- Port manuel charge : 9 tonnes/tournée pour mono-ripage et 5 tonnes pour bi ripage (INRS)
- Projection particulaire
- Risque routier : mission
- Violences Externes : physique, verbale : par les riverains desservis par la collecte



PREVENTION GAGNANTE BTP

Performance Economique

Nuisances

- Agent Biologique : Agent Biologique : **Groupe 3** : Hépatites B, C (contact aiguille seringue) ; **Groupe 2** : Tétanos, Leptospirose (contact rats) salmonellose et VIH/HIV
- Manutention Manuelle Charge :
- Hyper sollicitation des membres TMS : tirage conteneurs, efforts pour monter et se maintenir sur le marchepied.
- Bruit :>81dBA (8h) (P), déclenchant action prévention :broyeur benne, nettoyeur haute pression
- Gaz /Echappement : particules fines moteurs diésels ; moteurs thermiques : NO₂, SO₂ : en zone urbaine
- Température Extrême : forte chaleur, grand froid
- Nettoyeur/Détergent : nettoyage haute pression benne
- Rayonnement non Ionisant : rayonnement naturel (UV soleil)

Maladies Professionnelles

Un clic sur le numéro, et le tableau MP s'ouvre :

- Infections d'origine professionnelle par les virus des hépatites B, C (45 A-B)
- Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par manutention manuelle de charge lourde : sciatique par hernie discale L4/L5 ; L5/S1 ; cruralgie par hernie discale L2/L3 ; L3/L4 ; L4/L5 (98)
- Affections périarticulaires : épaule : tendinopathie aigue ou chronique non rompue non calcifiante ; rupture partielle ou transfixiante de la coiffe des rotateurs ; coude : tendinopathie d'insertion des muscles épicondyliens ; ou muscles épitrochléens ; poignet-main : tendinite, syndrome canal carpien ; genou : hygroma (57)
- Atteinte auditive provoquée par les bruits lésionnels : système broyage, monte container ,voies circulées (42)

Mesures Préventives

Un clic sur un des items des Mesures Préventives, ouvre **sur le chapitre correspondant du Guide Bonnes Pratiques Prévention BTP**



MESURES ORGANISATIONNELLES :

PREVENTION GAGNANTE BTP

Performance Economique

Principes Généraux Prevention/Recommandations CNAM

Document Unique Evaluation Risques Professionnels (DUERP)/Aides Financières CARSAT/ANACT

Préciser entre autres dans le DUERP : plan de tournée, fiche d'itinéraire définie et mise à jour, en concertation entre donneur d'ordre et entreprise adjudicataire, afin d'éviter notamment l' marches arrière et collecte bilatérale simultanée : source d'accidents

Aides financières CARSAT :

- ✓ **Fonds d'investissement pour la prévention de l'usure professionnelle (FIPU) - une aide financière pour prévenir les risques ergonomiques et les TMS**

Autorisation Conduite/Formations : grue auxiliaire chargement : collecte des encombrants

Bruit : broyeur benne, monte container, nettoyeur haute pression

Charge Physique Travail/ Manutentions Manuelles

Climat & Risques Professionnels

Organisation Premiers Secours

Plan Prevention Entreprise Extérieure/Entreprise Utilisatrice : entre donneur d'ordre /entreprise adjudicataire ; *les conditions du mono-ripage devrait être bien définies* ex : conteneurs à roulettes ; pas plus de 7,5 t/tournée : norme X35-109 ; mono-ripage pour déchets verts uniquement en basse saison de 10 à 04 ; collecte limitée à 6 heures

Prevention Pratiques Addictives en Milieu Travail

Risques Agents Biologiques :

Risques Psychosociaux(RPS)/Qualité Vie Conditions Travail (QVCT) : exposition aux incivilités (violences externes sur le lieu de travail), manque de reconnaissance

Risque Chimique ACD CMR Nanomatériaux Perturbateurs Endocriniens Biocides : Détergents pour nettoyage benne ; particules fines diésel (proximité voies circulées)

Risque Routier Transport Personnels/Matériels : Véhicule Utilitaire léger & VL

Sécurité Incendie : feu de la benne

Températures Extrêmes



PREVENTION GAGNANTE BTP

Performance Economique

Travaux Interdits/Règlementés Jeunes Ages au moins 15 ans moins 18 ans

MESURES TECHNIQUES :

Chute Hauteur : lors montée descente cabine PL ; marchepieds antidérapants ; barre de maintien pour les ripeurs , cabine à plancher bas

Chute Plain-Pied

Lutte Incendie.

Manutentions Manuelles/TMS : Aides : containers sur roulettes, dispositif manutention mécanisée pour vidage dans trémie du camion benne ; collecte sélective des ordures ménagères, des encombrants (véhicule à trémie externe de levage basse avec équipement de levage adapté) et des déchets ménagers. ; conteneurs normalisés hermétiques ou à défaut sacs normalisés fermés indéchirables (évitant de ramasser les déchets à même le sol) ; répartir les tâches sur la durée du poste en ménageant des périodes de récupération (éviter comme

organisation de travail : « le fini parti ou le travail à la quitte » sources d'AT ; aucune récupération possible et collecte de mauvaise qualité

Organisation Premiers Secours : cf. item accident exposition au sang (AES) :

Poids Lourd /Equipement : Indicateur de surcharge , angle mort ; caméra 360° , feu de balisage autour de la benne ; rappeler les pratiques d'accès à la cabine selon les principes : face au véhicule et mains libres et les règles des 3 points d'appui.

Pollution Atmosphérique :particules fines & ultrafines

Poly Exposition- Exosome /Surveillance Biologique Exposition Professionnelle/IBE

Contraintes posturales et physiques (bruit ; rayonnements non ionisants UV ; travaux en extérieur) ; risques biologiques, particules fines, microorganismes, intempéries...

Poussières/Fumées/Gaz/Vapeurs : gaz échappement : particules fines moteurs diésels ; en zone urbaine ++ ; poussières sans effet spécifique (PSES) ; poussières contaminées par des microorganismes à l'origine de pathologies respiratoires

Risques Agents Biologiques



PREVENTION GAGNANTE BTP

Performance Economique

Températures Extrêmes : privilégier les tournées de nuit en période été

Vérification /Maintenance Equipements Travail /Installations Electriques/EPI :

MESURES HUMAINES :

Accueil Nouveaux Embauches/ Intérimaires

Information Risques Sante Sécurité Salaries

Certificat Aptitude Conduite en Sécurité (CACES®) :

Grue auxiliaire chargement : **R490** pour collecte des encombrants

Equipements Protection Individuelle (EPI)/Exosquelettes :

Vêtements de signalisation à haute visibilité au minimum de classe II, gants anti-pique et chaussures sécurité ; tenues (été/hiver) ; le prestataire de collecte doit organiser le nettoyage

des vêtements de travail afin que le personnel n'exporte pas en dehors de l'entreprise les éventuels polluants.

Formation/Maintien-Actualisation Compétences (MAC-SST) : former et informer le personnel sur la conduite à tenir en cas de collecte accidentelle de déchets non ménagers, notamment ceux présentant des risques infectieux ou toxiques.

Formation Utilisation Matériels Lutte Incendie

Hygiène Corporelle/Vestimentaire

Information/Sensibilisation Bruit.

Information Sensibilisation Hygiène Vie

Information/Sensibilisation Rayonnements Naturels (UV)

Passeport Prevention



PREVENTION GAGNANTE BTP

Performance Economique

Qualification Initiale Obligatoire Conduite Véhicule Transport : PTAC supérieur 3,5 T : si conduite exclusive

Sensibilisation Formation Manutentions Manuelles /TMS :

Sensibilisation Risque Agents Biologiques

Sensibilisation Risques Psychosociaux(RPS) : horaires atypiques, exposition aux incivilités (violences externes sur le lieu de travail), manque de reconnaissance

Sensibilisation Risque Routier

Températures Extrêmes : Fortes chaleurs, grand froid lors collecte en hiver

Suivi Individuel Préventif Santé

❖ **Modalités Suivi Prise en charge Surveillance Santé**

OBJECTIFS :

Les SPSTI doivent rendre la prévention en santé au travail accessible, et adaptée aux besoins réels des entreprises, en :

- **Informant** : sur les facteurs de risques des métiers , et en sensibilisant sur les moyens de prévention collectifs et individuels
- **Traçant les expositions professionnelles ++**
- **Prévenant ++ et dépistant** les maladies professionnelles ou à caractère professionnel susceptibles de résulter de diverses activités professionnelles (**actuelles et passées**)
- **Préservant la santé physique et mentale (RPS)** tout au long du parcours professionnel, afin de prévenir, ou réduire l'usure au travail
- **Contribuant au maintien dans l'emploi** : en anticipant la désinsertion professionnelle (cellule dédiée dans le SPSTI, visite de pré reprise, visite de mi-carrière ; rendez-vous de liaison entre salarié et employeur ...)
- **Participant à des actions de promotion de la santé** : liés au mode de vie : hygiène alimentaire, sommeil, sédentarité, bénéfices de la pratique sportive , conduites addictives ..., pratiquer les vaccinations nécessaires , participer à des campagnes de dépistage ...
- **Informant sur les modalités de suivi l'état de santé** : sur la possibilité à tout moment, de bénéficier d'une visite à la demande avec le médecin du travail (aussi bien par le salarié , que par l'employeur) .

Ce qui nécessite :

- ✓ Une simplicité d'accès aux différents dispositifs
- ✓ Une bonne réactivité dans les situations sensibles
- ✓ Une cohérence entre les différents acteurs

C'est ainsi que **la culture prévention** entrera réellement dans les organisations

Poly exposition : ANSES / PST3 : 09/2021

- ✓ **Profil C** : bruit, risques chimiques et contraintes posturales
- ✓ **Profil H**: risques physiques , chimiques, et thermiques
- ✓ **Profil K** : Risques biologiques liés à un réservoir animal et risques chimiques

Profils homogènes de travailleurs poly exposés PST3 ANSES, SPF, DARES 09/2021

Risques Particuliers :

Nécessitent une connaissance précise des tâches effectuées par le salarié, et de l'environnement de travail où se déroule l'activité.

- Agent biologique : **Groupe 3** : Hépatites B, C, (piqûre avec aiguilles usagées)
- Travaux exposant aux émissions d'échappement de moteurs diesel (CMR). **Arrêté du 03/05/2021 modifiant l'arrêté du 26 /10/2020 fixant la liste des substances, mélanges et procédés cancérogènes au sens du code du travail JO 07/05** : en zone urbaine, proximité voies circulées, pics pollution

Risques Autres :

✓ **Contraintes posturales :**

- Manutention manuelle de charges 10 heures ou plus par semaine (ANSES 09/2021)
- Position debout ou piétinement 20 heures ou plus par semaine (4 heures par jour) (ANSES 09/2021)

✓ **Contraintes physiques intenses :**



PREVENTION GAGNANTE BTP

Performance Economique

- Travail en extérieur pendant 10 heures ou plus par semaine ; ou à moins de 5°C ou plus de 30°C pendant 10 heures ou plus par semaine ; ou entre 5°C et 15°C pendant 20 heures ou plus par semaine ; (ANSES 09/2021) .
- Exposition sonore : Bruit >81DbA(8h) :broyeur benne, nettoyage haute pression, déclenchant action prévention
- Exposition aux rayonnements non ionisants(UV soleil)

✓ **Nuisances chimiques :**

- Détergents : nettoyage benne: remplacer acides par produits moins agressifs à base d'acide glycolique (pulvérisation)
- Gaz échappement moteur thermique : NO2,SO2 CO ; bordure voies circulées et PL benne moteur en route
- Poussières sans effet spécifique (PSES)

✓ **Nuisances Agents biologiques :**

- Exposition à un agent biologique par contact potentiel avec un réservoir humain

Groupe 2 : Tétanos, salmonellose, et VIH/HIV (contact aiguille seringue)

- Exposition à un agent biologique par contact potentiel avec un réservoir animal
Leptospirose (contact rats)
- Poussières contaminées par des microorganismes avec risque infectieux.
- ✓ **Travail nuit** : fait partie des six facteurs de pénibilité ; horaires décalés
- RPS : horaires atypiques, exposition aux incivilités (violences externes sur le lieu de travail), manque de reconnaissance
- ❖ **Vigilance** : *nécessité d'une attestation justifiant l'absence de contre-indications médicales* :
- Conduite : grue auxiliaire de chargement, pour enlèvement des encombrants

Cf Modalités Suivi Prise en charge Surveillance

Examens Complémentaires/Mesures Conseillés :

Dépendant : de l'exposition actuelle et passée selon les nuisances ; des poly expositions ; de l'environnement de travail (pics exposition ,travaux en milieu confiné, Co exposition... ; de la protection du salarié (**collectif, individuel**).



PREVENTION GAGNANTE BTP

Performance Economique

Important : même si les recommandations de la HAS ne sont pas des normes juridiques au sens strict, elles deviennent opposables en pratique , notamment en matière de responsabilité médicale.

Le juge évalue la conformité de la conduite du médecin aux « données acquises de la science » ; les recommandations de la HAS constituent la principale référence pour définir ces « données acquises »

Si le médecin s'en écarte sans justification, le juge peut considérer qu'il a commis une faute

❖ **Bruit :**

- **Echoscan**, (mesure rapide non invasive et objective, car ne nécessite pas la participation active du salarié) **permet d'évaluer la fatigue auditive**, avant qu'une perte auditive ne se soit installée (pas de nécessité d'une cabine) ; c'est un outil complémentaire de l'audiométrie, il doit se positionner en amont de celle-ci.

- **Audiométrie** : quand la souffrance auditive est déjà installée, permet de suivre son évolution, si aucune mesure préventive n'a été mise en place, (périodicité, selon le protocole mis en place par le médecin du travail).

❖ **TMS Membres supérieurs :**

**Protocole d'examen clinique pour le repérage des TMS ...
Santé publique France mise à jour 10/2019**

- ✓ Prise en charge des tendinopathies de la coiffe des rotateurs ensemble composé de quatre groupes de tendons : sous-scapulaire, sus-épineux, sous-épineux, petit rond. HAS 09/2023 ([lien](#)).

Les maladies métaboliques sont un facteur aggravant du risque de rupture de la coiffe des rotateurs, laquelle est hypo vascularisée à l'insertion du sus-épineux et de l'infra-épineux

Entre 45 et 60 ans , les salariés exposés aux TMS , et fumeurs (ayant fumés pendant 10 ans) voient leur « chance » d'avoir une rupture de la coiffe multipliée par 10.

Conduite diagnostique devant une épaule douloureuse non traumatique de l'adulte et prise en charge des tendinopathies de la coiffe des rotateurs HAS 09/2023



PREVENTION GAGNANTE BTP

Performance Economique

- ❖ **Particules fines cancérogènes** CMR cat :1 CIRC : compresseur, interventions régulières en bordure de voie circulée, pic pollution

EFR : à l'embauche bilan initial, puis, à l'appréciation du médecin du travail (protocole de suivi), en fonction du degré d'exposition et de l'examen clinique.

Mise au point d'une nouvelle méthode d'évaluation des expositions aux émissions particulières des moteurs diesel :

La méthode mise au point permet d'évaluer dans la fraction alvéolaire des aérosols prélevés 0,1 à 2 fois la VLEP-8h de 0,05 mg de carbone élémentaire par mètre cube d'air.

Elle a fait l'objet d'une **fiche méthodologique MétroPol M-436** pour le dosage du carbone élémentaire dans les émissions d'échappement de moteur diesel.

- ✓ **Rayonnement optique naturel (UV soleil) :**

Examen dermatologique au niveau des parties découvertes du corps (visage (nez, front, joues, oreilles et lèvres), la tête en cas de chevelure peu dense ou de calvitie, ainsi que le cou et la

nuque, les aisselles, le dos des mains et des pieds, à la recherche de **kératoses photo induite lésions cutanées précancéreuses** :

Ce sont des lésions croûteuses souvent multiples, plus ou moins érythémateuses, qui saignent facilement après grattage :

Un lien est scientifiquement établi entre expositions professionnelles cumulées aux UV solaires , et survenue de cancers cutanés non mélaniques (particulièrement **cancers épidermoïdes**)

En cas de doute, demander conseil à un(e) dermatologue.

Se méfier des écrans solaires qui, sont très photo sensibilisants, et peuvent contenir des perturbateurs endocriniens (PE), préférer les vêtements à manches longues, le port de lunettes filtrantes est aussi conseillé pour les yeux.

Rayonnements ultraviolets et risques de cancer fiche repère institut national du cancer 10/2021

❖ **Poussières contaminées** par des microorganismes ; ou sans effet spécifique (**PSES**) : à l'origine de **pathologies respiratoires**



PREVENTION GAGNANTE BTP

Performance Economique

- ✓ **Pneumopathie d'hypersensibilité aiguë** : se manifeste dans les heures suivant l'inhalation de poussières, sous la forme d'un syndrome pseudo-grippal (toux, fièvre, altération de l'état général), généralement régressive avec l'arrêt de l'exposition, ce type de réponse à caractère inflammatoire peut évoluer vers l'insuffisance respiratoire chronique.
- ✓ **Bronchopneumopathie chronique obstructive** : manifestation chronique de la pneumopathie d'hypersensibilité, est susceptible d'évoluer vers l'insuffisance respiratoire ; une altération de la fonction respiratoire a pu être démontrée *chez des agents affectés à la collecte de déchets*
- ✓ **Syndrome toxique des poussières organiques** : syndrome respiratoire fébrile aigu retardé survenant après une exposition massive et inhabituelle de bioaérosols ; le salarié se plaint d'oppression thoracique, avec dyspnée, toux, fièvre, frissons, courbatures et asthénie.
Les signes disparaissent en quelques jours. *chez les collecteurs d'ordures.*

EFR : à l'embauche examen référence, puis selon le protocole de suivi du médecin du travail et fonction des signes cliniques et de l'examen clinique.

En Savoir Plus :

Valeurs limites d'exposition en milieu professionnel : poussières dites sans effet spécifique (effets sanitaires) ANSES 11/2019

❖ **Veiller à une bonne hygiène de vie :**

1/ A un Poids Corporel normal (IMC cible de 18.5 à 24.9 kg/m²) : [Calcul IMC](#)

2/ A un bon équilibre alimentaire

[L'essentiel des recommandations sur l'alimentation Santé Publique France](#)

[Alimentation de l'adulte : des repas équilibrés au fil de la semaine :Ameli 02/2025](#)

Grâce à la normalisation du poids corporel, on note très souvent une amélioration du risque cardiovasculaire

3/ Au risque de complications métaboliques et cardiovasculaires :



PREVENTION GAGNANTE BTP

Performance Economique

- Elevé à partir d'un tour de taille supérieur ou égal à 94 cm *chez l'homme* ; et supérieur ou égale à 80 cm *chez la femme*
- Significativement élevé à partir d'un tour de taille de ≥102 cm *chez l'homme* ; ≥88 cm *chez la femme*.

4/ A un bon sommeil : rechercher un déficit et /ou des troubles du sommeil, un état de fatigue

[Test de Pichot Brun](#) est un auto-questionnaire de 24 items avec une échelle de Lickert, pour évaluer le sentiment de fatigue, et apprécier l'importance de ses répercussions au quotidien

[10 recommandations pour bien dormir : Institut national sommeil & vigilance \(INSV\)](#)

[Agir contre Inactivité physique et ou le comportement sédentaire : chauffeur de bennes](#)

Risque malaise au travail Evaluation Risque Cardio Vasculaire

Recherche consommation Substances Psychoactives :

Aptitude Conduite Engins/ PL /VL /Machines dangereuses : conducteur benne

Travail de nuit

Vaccinations :

Vaccination recommandée : **Hépatite B** ; si le contrôle sérologique est négatif.

Séro protection contre l'hépatite B est mesurée par dosage des anticorps anti-HBs et **une protection contre l'infection VHB est considérée atteinte à un taux >100UI / L**

Ou par réponse anamnestique à une vaccination antérieure.

Examens Dépistage Santé :

Téléconsultation :

Visite médicale mi-carrière :



PREVENTION GAGNANTE BTP

Performance Economique

Actions sensibilisation à la lutte contre l'arrêt cardiaque et aux gestes qui sauvent au départ à la retraite du salarié

Eboueur/Ripeur : PAS DE SPE/SPP:

❖ Nuisances ayant des effets différenciés potentiels :

- Manutentions manuelles de charges : absence de recommandation actuellement
- Postures pénibles définies comme positions forcées des articulations
- Agents chimiques dangereux, y compris poussières et fumées ; émissions d'échappement de moteurs diesel (CMR) : particules fines lors collectes en milieu urbain , et lors des pics de pollution ; poussières contaminées par des micro-organismes
- Bruit : Audiométrie de fin de carrière
- Températures extrêmes
- Travail de nuit

- Radiations UV classées « cancérogènes pour l'Homme » (groupe 1) par le CIRC : travaux en extérieur UV soleil
- Agents biologiques des groupes 3: hépatite B : cancérogène possible (foie) absence de recommandation
- Sédentarité : chauffeur de benne



PREVENTION GAGNANTE BTP

Performance Economique